Construisons ensemble nos projets pour Saulx-les-Chartreux !

L'équipe municipale a pour objectif majeur de favoriser l'échange et le dialogue avec les Salucéens.

Elle a convié les habitants du centre-ville à une réunion de quartier le samedi 27 janvier dernier. Retrouvez ci-dessous le compte rendu.

Vos questionnements
J'habite au n°48 de la rue de Villebon : les chevaux circulent à contre-sens, les crottins jonchent la rue. La rue est pleine de trous.

Réponses et préconisations apportées par la municipalité
Un nouveau rappel écrit sera fait auprès des haras, afin qu'ils relaient l'information auprès des propriétaires concernés. La Police Municipale verbalisera les contrevenants. Concernant les trous sur la rue, lorsque les conditions météorologiques seront meilleures, une campagne d'enrobé sera effectuée par la mairie.

Vos questionnements
La rue de Champlan est sans issue. Sera-t-elle remise à double sens ?

La municipalité
Ce n'est pas prévu.

Vos questionnements
Le passage entre le parc de la Jonchère et celui des Sources est tout le temps fermé. Pourquoi ?

La municipalité
Il est fermé pour préserver la sécurité car des arbres peuvent tomber.

Vos questionnements
Pourquoi tous les arbres sont coupés autour du lac ?

La municipalité
C'est le SIAHVY (Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette), qui assure la gestion du plan d'eau.

Vos questionnements
Qu'est-il prévu concernant l'entretien de la salle Boutigny et de celle de la Jonchère ?

La municipalité
Pour Boutigny, les agents vont le faire prochainement et la restauration du lieu est prévue courant 2018. Concernant l'entretien des locaux de la Jonchère, qui accueille une grande partie des associations, une réunion de concertation sera organisée pour trouver ensemble des solutions.
Pour information, en face de la salle Boutigny, un nouveau parking de 10 places publiques a été créé pour les habitants.

Vos questionnements
Concernant le sentier de Charles, l'entretien est-il prévu ? Qu'en est-il des crottes de chien ?

La municipalité
Sa rénovation est intégrée dans un projet plus global du centre-ville. Les terrains du centre-ville appartiennent à l'EPFIF (Établissement Public Foncier d'Ile-de-France). Les négociations avec le promoteur intègrent le projet de constructions et la réfection du chemin. Concernant les crottes de chien, des sacs sont à la disposition des propriétaires en mairie et la Police Municipale a pour consignes de verbaliser.

Vos questionnements
Un chemin piétonnier entre Saulxier et le centre-ville est-il prévu ?

La municipalité
Oui, c'est prévu.

Vos questionnements
Pouvez-vous nous donner des informations sur le projet de la Grande Fontaine ?

La municipalité
Ce sera bien un parking et non pas des constructions. Nous sommes en phase d'étude, le projet a été budgété en 2018, intégrant la démolition de la bâtisse et du mur à l'arrière, ainsi que le déplacement du gros transformateur.

Vos questionnements
Au chemin des Galennes, ce sont les montagnes russes aux abords des champs et nous subissons régulièrement les mauvaises odeurs.

La municipalité
Un agriculteur agit sans concertation avec la mairie. Un procès-verbal lui a d'ailleurs été envoyé. Des passages de camions amenant de la terre, dont la provenance n'est pas connue, endommagent et polluent la rue.
Une procédure est lancée à l'encontre du responsable. À ce jour, aucun camion de terre n'arrive plus.

Vos questionnements
Et le fumier ?

La municipalité
Une étude est en cours afin de trouver une solution de fumière, en partenariat avec la nouvelle association des agriculteurs « Saulx Agricole ».

Vos questionnements
Quel est l'intérêt des plots posés dans le chemin des Galennes ?

La municipalité
C'est pour garantir la sécurité des piétons et obliger un ralentissement de la part des véhicules.

Vos questionnements
Rue Léon Chartier, non seulement la vitesse est excessive mais aussi les voitures se permettent de doubler.

La municipalité
Des contrôles ponctuels sont effectués par la Gendarmerie.

Vos questionnements
Rue de la Division Leclerc, en face de la Poste, les coussins berlinois sont totalement inefficaces.
Au passage des véhicules et des bus qui ne ralentissent pas, ma maison tremble. Envisagez-vous une autre solution ?

La municipalité
Nous avons rencontré un problème identique en face de la boulangerie. Le coussin a été enlevé car il causait trop de nuisance aux habitants. Un nouveau rappel sera fait au STIF (Syndicat des Transports d'Ile-de-France).
Un groupe de travail va être mis en place sur l'élaboration d'un plan de circulation en présence des élus de la majorité et de l'opposition.

Vos questionnements
J'habite entre la crèche et l'église, la vitesse est excessive, des contrôles sont à faire au niveau de l'église.
Les couloirs aériens ne sont pas respectés. Le maire de Bures-sur-Yvette a obtenu gain de cause auprès d'ADP (Aéroports De Paris), ils ont été modifiés. À Saulx, qu'en est-il ?

La municipalité
Une campagne de contrôle de vitesse est lancée par la Gendarmerie. Un plan de circulation, après conclusions du groupe de travail d'élus, sera mis en place. Concernant les nuisances aériennes liées à Orly et au non-respect des couloirs aériens, le dossier a été confié à l'élu à l'environnement.

Vos questionnements
Concernant la circulation rue de la Division Leclerc, ne peut-on pas mettre en place des miroirs aux sorties des cours communes afin de les sécuriser ? Peut-on entretenir les cours communes ?

La municipalité
La pose de miroirs est envisageable, puisqu'elle contribue à l'amélioration de la sécurité.
Concernant les cours communes, celles-ci sont majoritairement privées. Aujourd'hui, la mairie se focalise sur le domaine public. À moyen terme, la mise en place de médiations par la mairie, afin de travailler entre riverains sur les moyens à mettre en œuvre pour rénover ces cours, sera retenue. Ponctuellement, le maire intervient d'ailleurs en qualité de médiateur pour trouver ensemble des solutions.

Vos questionnements
Combien de places sont prévues pour le parking de la Grande Fontaine ? Est-ce que le projet permettra de conserver le même nombre de places qu'actuellement ? Est-ce que la population pourra être associée au projet ? Le carrefour est très dangereux, plusieurs accidents ont été évités de justesse avec des piétons.
À l'angle de la rue de la Division Leclerc et de la rue de Villebon, au point d'arrêt du bus, voitures et bus tournent et empiètent dangereusement sur le trottoir, la barrière qui existait auparavant a été supprimée.

La municipalité
Concernant le projet de la Grande Fontaine, le nombre de places sera conservé à l'identique.
La population sera bien sûr consultée.

Vos questionnements
Pourquoi ne pas poser un panneau STOP rue de la Division Leclerc au niveau de la Grande Fontaine ?

La municipalité
La pose des 3 STOP a développé beaucoup de polémiques mais cette mesure s'est avérée tout à fait pertinente car elle a permis de casser la vitesse et d'être efficace dans la diminution des accidents. Avant, nous avions un accident par semaine. La pose d'un STOP rue de la Division Leclerc au niveau de la Grande Fontaine est en effet une solution à retenir car elle limiterait la vitesse.

Vos questionnements
Pourquoi ne pas faire des contrôles de Police sur le non-respect du STOP au niveau du restaurant « Le Petit Louis » ? Les chiens d'attaque sont de plus en plus nombreux. Quelle solution mettez-vous en place contre les problèmes de cannabis ?

La municipalité
Le rapprochement entre la Gendarmerie et la Police Municipale permet d'accentuer les contrôles.
Un réseau de cannabis a été stoppé en décembre 2017.

Vos questionnements
Les chicanes me semblent très efficaces pour faire respecter le 30km/h. Des voitures stationnent en permanence sur les places du cabinet médical. Ne peut-on pas installer un horodateur ?

La municipalité
La mairie n'est pas favorable aux horodateurs. En revanche, la verbalisation est appropriée.

Vos questionnements
Pourquoi ne pas destiner les places de parking à l'usage unique du cabinet médical ?

La municipalité
Ce n'est pas envisageable. La mairie ne dispose pas des moyens suffisants de Police Municipale pour empêcher les contrevenants de stationner à certains horaires. En 2018, un ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique) supplémentaire sera recruté, ainsi qu'un 3ème Policier Municipal en 2019.

Vos questionnements
Pourquoi ne pas retirer 2 places de parking au niveau du cabinet médical pour améliorer le stationnement des bus des enfants ?

La municipalité
Il est inenvisageable de se priver de 2 places de parking actuellement.

Vos questionnements
À l'école maternelle Louis Mouchard, le feu tricolore n'est pas activé en permanence, c'est dangereux.

La municipalité
Les piétons peuvent actionner manuellement le déclenchement du feu rouge.

Vos questionnements
Le parking Boutigny est-il ouvert à tous ?

La municipalité
Oui. Une négociation entre la mairie et le promoteur a permis de libérer 10 places publiques.

Vos questionnements
Qu'en est-il de la maison en cours de réhausse, avec échafaudage, en face de la boulangerie ?

La municipalité
C'est une procédure juridique privée, actuellement en cours. La sécurisation de ce lieu a été exigée par la mairie.

Vos questionnements
Les sorties au niveau du nouveau centre commercial ont été mal étudiées, c'est dangereux.

La municipalité
La route concernée appartient au Département. Une négociation a eu lieu entre la mairie et celui-ci pour redéfinir un changement du sens de la circulation au niveau des sorties.

Vos questionnements
Qu'en est-il des subventions avec Aéroports De Paris pour les propriétaires des maisons qui souhaitent les insonoriser ?

La municipalité
Si les maisons ne répondent pas aux critères, les demandes de subvention ne sont pas accordées.

Vos questionnements
Le centre-ville est de plus en plus engorgé à cause de la circulation. Comment allez-vous réguler dans la mesure où de nouvelles subdivisions de bâtiments se font régulièrement, augmentant ainsi le nombre de stationnements ?

La municipalité
Actuellement, ce n'est pas faisable. Pour cela, une révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) sera nécessaire.

Vos questionnements
Que faîtes-vous pour le chemin du Pré Haut avec les nouvelles constructions ? J'ai subi 2 inondations, sans parler de la terre et des crottins.

La municipalité
Une étude a été lancée entre la rue de Villebon et la rue du Pré Haut.

La mise en œuvre équivaudrait à 150 000 euros.

Vos questionnements
Qu'en est-il des études sur la possibilité d'installer un bassin de rétention ?

La municipalité
Ce ne sera pas possible, c'est interdit.

Vos questionnements
J'habite au n°117 rue de la Division Leclerc : les eaux pluviales de certaines habitations, non canalisées dans les gouttières, coulent directement sur le trottoir. En cas de gel, la chaussée deviendrait dangereuse. Quand sera distribué le calendrier du tri sélectif ?

La municipalité
En effet, ce n'est pas réglementaire. L'eau des gouttières doit être acheminée dans les caniveaux. Concernant la distribution du calendrier du tri sélectif, il sera distribué prochainement dans chaque boîte aux lettres par la Communauté Paris-Saclay. Le calendrier est disponible sur le site de la ville.

Vos questionnements
Qu'en est-il du projet de constructions autour de l'église ?

La municipalité
L'EPFIF (Établissement Public Foncier d'Ile de France) est propriétaire des terrains rue du Rocher et des terrains de l'îlot de l'église. La mairie ne peut pas déroger à ces projets, initialement prévus par l'ancienne majorité. Cependant, elle ne dispose pas de finances suffisantes pour acheter ces terrains. De plus, l'Etat impose que 40% des constructions soient destinés au logement social.
Cependant, la municipalité travaille en priorité sur le projet de la rue du Rocher. Elle se laisse le temps d'une réflexion à moyen terme sur le projet de l'îlot de l'église, avec en préalable la consultation de la population.

Vos questionnements
Qu'en est-il de la remise en état de la route de Montlhéry qui est départementale ?

La municipalité
La route de Montlhéry est communale. Des rebouchages ponctuels ont été effectués pour sécuriser la circulation au maximum. Cependant, ces rebouchages sont inopérants à court terme en raison des conditions météorologiques. Le budget sera doublé en 2018, afin de mener des opérations de rebouchage pérennes.

Vos questionnements
Il était prévu à l'îlot de l'église 440 logements, ce qui implique 600 véhicules. Qu'a-t-il été prévu pour l'entrée et la sortie des véhicules et des piétons ?

La municipalité
Ce projet en l'état n'est plus d'actualité. Un travail collaboratif avec l'EPFIF (Établissement Public Foncier d'Ile-de-France) et la population est indispensable. La municipalité se doit de réfléchir sur le moyen terme, afin de mettre en place une révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) et ne pas concevoir des projets comme ceux du quartier du Moulin. 440 logements, ce n'est pas concevable en plein centre-ville.

Vos questionnements
Allez-vous mettre en place des jeux pour les enfants à la Jonchère ?

La municipalité
Non, car d'autres jeux actuellement en place sont à changer, comme ceux du parc de la mairie qui le seront pour un coût de 25 000 euros.

Vos questionnements
L'élagage des arbres du parc de la mairie autour des jeux des enfants est-il prévu ?

La municipalité
Une campagne d'élagage des arbres du parc de la mairie (y compris le poirier) va être lancée.

Vos questionnements
Le chemin de la Porte des Champs est plein de trous, qui ont d'ailleurs été bouchés juste avant la réunion de quartier. Un éclairage est-il prévu ?

La municipalité
En effet, le rabotage des trous a été effectué avant la réunion. La mairie ne dispose pas de budget suffisant pour faire un goudronnage et installer un éclairage. Un gravillonnage pourra être prévu.

Vos questionnements
Est-il possible de faire cesser le passage des camions chemin de la Porte des Champs ?

La municipalité
Un panneau sera posé, indiquant « voie réservée aux riverains ». Cette mesure permettra à la Police Municipale d'intervenir auprès des contrevenants.

Vos questionnements
Les bus grillent les STOP.

La municipalité
La surveillance effectuée par la Police Municipale a permis de relever 38 infractions durant la semaine du 22 au 28 janvier 2018.

Vos questionnements
L'aménagement d'un rond-point vers Villiers, chemin des Galennes est-il prévu ?

La municipalité
Non pas de rond-point mais un aménagement est prévu pour les piétons. La mairie est consciente de la dangerosité de ce carrefour. La rue de Villebon n'est pas adaptée à la circulation des bus.
Des négociations avec le STIF (Syndicat des Transports d'Ile-de-France) seront menées.

Vos questionnements
Non utilisatrice des transports en commun, je constate que certains bus sont vides et ne respectent pas les 30km/h. Certains chauffeurs de bus regardent même leur téléphone.

La municipalité
La Police municipale a déjà suivi des bus pour vérifier leur vitesse. Le maximum observé est de 43km/h.
Un rappel sera fait auprès du STIF (Syndicat des Transports d'Ile-de-France).

Vos questionnements
Dans la rue de Villebon, il y a obligation de garer sa voiture très proche du mur pour ne pas se faire raboter son rétroviseur.

La municipalité
Il est vrai que la rue de Villebon n'est pas appropriée au passage de bus.

Vos questionnements
Il n'y a plus de poubelles rue de Villebon pour déposer les déjections canines.

La municipalité
Les poubelles publiques étaient remplies de déchets, tels que des bidons d'huile, des gravats... Elles ont donc été retirées par la mairie par mesure de salubrité.

Vos questionnements
Les tas de fumier génèrent des problèmes de mouches. Le fumier pourrait-il être traité ?

La municipalité
Un projet de fumière est en cours d'étude par la mairie. Le coût estimatif en est de 100 000 euros.
Ce projet est discuté en concertation avec les agriculteurs, auprès desquels des échanges ont lieu au sein de l'association nouvellement créée « Saulx Agricole ». La subvention jusqu'ici attribuée au Triangle Vert sera affectée à la sécurisation de la plaine agricole par le biais de pose de barrières en 2018.

Vos questionnements
Où va le jus de fumier ?

La municipalité
En effet, il se répand dans les ruisseaux. Ce n'est pas réglementaire.

Vos questionnements
Et la rénovation du chemin du Four à Banc ?

La municipalité
Un grattage sera déposé. À plus long terme, le chemin devra être décaissé et bitumé.

Vos questionnements
Les grilles du lavoir de la rue de Villebon ont été enlevées.

La municipalité
Les enfants escaladaient les grilles, ils se mettaient en danger. Pour leur sécurité, les grilles ont été enlevées. Le toit sera refait avec un chemin d'accès car nous souhaitons préserver et conserver notre patrimoine.

Vos questionnements
C'est bien que beaucoup de projets naissent. Quelles incidences aura la suppression de la taxe d'habitation ?

La municipalité
En 2018, il n'y aura pas d'impact. L'État va compenser les pertes par de nouvelles mesures, tenant compte de plusieurs critères : le nombre d'habitants par commune, le nombre d'annuités de la dette, fixé à 10 ans maximum et dont le budget de fonctionnement ne doit pas dépasser 1,2% annuel, afin de contrôler nos dépenses. La gestion financière rigoureuse de l'équipe municipale a permis de faire passer le nombre d'annuités de dette de 23 ans en 2016 à 15 ans en 2018. Les efforts doivent être poursuivis.

Vos questionnements
Peut-on démoustiquer le parc des Sources ?

La municipalité
Une convention a été signée entre la mairie et le SIAHVY (Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette). L'entretien de cet espace relève du SIAHVY qui vise à faire de ce marécage une zone humide.